PROJET DE TERRITOIRE EN SANTÉ
CENTRE-SUD HAUTE-MARNE

Le 7 novembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Organisation de l'offre de soins Centre Sud Haute-Marne : point d'étape

Le mardi 24 octobre 2023, les établissements de santé du Centre Sud Haute-Marne, le CHU de Dijon, l'ARS, la Préfecture, le Conseil Départemental et les maires des villes concernées se sont réunis, à Chaumont, pour faire un point d'étape sur l'avancement du projet d'offre de soins d'avenir du Centre Sud Haute-Marne, et en particulier le projet de construction de deux nouveaux hôpitaux à Langres et Chaumont.

Ce projet territorial de santé permettra à la population de bénéficier d'une organisation graduée des prises en charge grâce à un plateau technique médical, chirurgical et d'imagerie, réparti entre les établissements de santé centre sud haut-marnais et les acteurs libéraux, renforçant le lien ville-hôpital.

Un projet territorial de santé qui avance

Le travail opérationnel actuellement conduit depuis mai dernier avec les équipes médicales et soignantes des établissements permet de préciser l'organisation en filières de soins, à savoir :

- L'hôpital de Bourbonne-les-Bains sera un hôpital de proximité, et comprendra le centre départemental de médecine physique et de réadaptation, avec 20 lits supplémentaires, et un service de médecine générale.

- L'hôpital de Langres sera un hôpital de proximité qui proposera des consultations avancées pour toutes les spécialités médicales. Il disposera d'un service de médecine générale et d'un court séjour gériatrique pour renforcer l'accès aux soins des personnes âgées. Le service d'urgences sera maintenu et sécurisé avec un SMUR 7 jours/7. Le centre de périnatalité facilitera le suivi de grossesse et les prises en charge post-partum pour les parturientes, à proximité de leur lieu de vie. Grâce également aux services de rééducation physique, de radiologie avec IRM et scanner et au centre de prélèvement et la biologie délocalisée, il proposera une offre de santé globale à la population, en articulation avec la médecine de ville ;

- L'hôpital de Chaumont, hôpital spécialisé de recours pour le territoire, proposera des consultations de médecine dans l'ensemble des spécialités. La maternité et les services de gynécologie, de pédiatrie et de néonatologie se poursuivront. Les urgences (SAMU, SMUR 7 jours/7) seront sécurisées grâce à un fonctionnement intégré. Le service de gériatrie et le plateau de rééducation physique faciliteront les prises en charge aiguës et les pathologies chroniques de la personne âgée. Le plateau technique chirurgical, obstétrical et de soins intensifs permettra aux habitants du Centre Sud Haute Marne de bénéficier d'actes de pointe

Contact presse
ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

dans les principales spécialités chirurgicales, un partenariat durable avec le groupe ELSAN permettant de conforter entre autre l'offre chirurgicale

L'hôpital de Chaumont intègrera aussi un plateau d'imagerie médicale (radiologie mammographie, scanner, IRM), et de médecine nucléaire, le laboratoire d'analyse médicale ainsi que la pharmacie territoriale qui desservira Chaumont, Langres et Bourbonne-les-Bains.

Le CHU de Dijon sera le centre de référence et de recours pour le territoire du Centre Sud Haute-Marne par exemple pour les cancers du sang, la neurochirurgie ou la chirurgie cardiaque. En complément des consultations avancées sur le territoire et assurées par les spécialistes du CHU, les patients seront pris en charge au CHU jusqu'au moment où leur état de santé et l'évolution de leur maladie permettront un retour sur notre territoire.

Comme actuellement, toutes les urgences seront reçues à Chaumont et à Langres par les équipes médicales des hôpitaux. En fonction de l'état de santé du patient, des compétences et des équipements médicaux disponibles, il sera orienté pour une prise en charge optimale et sécurisée vers Bourbonne-les-Bains, Langres ou Chaumont, ou si nécessaire vers le CHU de Dijon.

Les spécialistes continueront à recevoir et à soigner les patients sur place (par exemple en rhumatologie, pneumologie, cardiologie chirurgie orthopédique ou viscérale…).

Les patients seront accueillis dans des locaux neufs et fonctionnels, et profiteront des équipements neufs et modernes.
La nouvelle organisation du travail permettra un lien plus fluide entre les médecins des hôpitaux et ceux de la ville et un séjour hospitalier optimal en hospitalisation du jour ou en hospitalisation conventionnelle.

Lancement de la première phase de construction des hôpitaux

Les opérations préalables au démarrage des travaux de construction des deux hôpitaux neufs à Langres et Chaumont ont débuté cet été avec le lancement, par la direction des hôpitaux, de deux appels d'offres. Ces appels d'offres permettront de retenir les entreprises qui œuvreront à la conception et la réalisation de ces travaux.

Parallèlement, à Langres, le Conseil départemental mènera d'ici la fin d'année 2023 les travaux préparatoires (démolition, plateformisation des terrains…) de la BSMAT qui accueillera le futur Centre hospitalier ainsi que la future caserne du SDIS.

A l'issue des travaux de conception, intégrant la projection fine des activités et des organisations des futurs établissements, les travaux de construction des nouveaux bâtiments hospitaliers devraient ainsi commencer fin 2025/début 2026. Les travaux s'échelonneront sur 24 à 36 mois pour une inauguration des deux nouveaux hôpitaux à un horizon se situant entre fin 2028 et début 2029. Au-delà des deux projets architecturaux, ce projet territorial mobilise l'ensemble des équipes médicales et soignantes pour faire évoluer, dès maintenant, les organisations soignantes et les pratiques médicales actuelles afin d'assurer une prise en charge optimisée, de qualité et adaptée aux besoins de la population.

Pour rappel, un financement de 140 M€ est mobilisé par l'Etat dans le cadre du Ségur de la santé, par le Conseil Départemental de la Haute-Marne par le GIP Haute-Marne et par le Conseil régional pour ces projets de construction et de réorganisation.

Contact presse
ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr